



centre du
patrimoine
arménien

Ethno- Migrations Frontières Mémoires

LE CPA-VALENCE ROMANS AGGLO

**Création
d'un
ethnopôle
« Migrations,
Frontières,
Mémoires »**



SOMMAIRE

I

03 Le Cpa

- 04 1. Un équipement structurant de la politique culturelle locale
- 05 2. De la demande sociale au projet culturel
- 06 3. L'état d'esprit du projet
- 07 4. Le projet d'extension et d'actualisation
- 08 5. Les réseaux et les partenaires
- 10 6. Le Cpa et la recherche

II

12 L'ethnopôle « Migrations, Frontières, Mémoires »

- 13 1. L'inscription du Pôle de ressources en ethnologie dans ses territoires
- 13 2. Migrations et frontières
- 15 3. Mémoires des migrations et des frontières

III

17 Modalités d'action

- 17 1. Le cadre
- 18 2. Le conseil scientifique

IV

19 Programme 2018-2021

- 19 1. Les activités scientifiques
- 20 2. Le Pôle ressources
- 21 3. Diffusion et valorisation
- 22 4. Calendrier prévisionnel

24 Bibliographie indicative



Le Cpa

Équipement culturel de la Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo, Le Cpa (Centre du Patrimoine Arménien) a été créé en 2005 par la Ville de Valence. Il est un centre d'interprétation dédié à l'histoire des peuples et des cultures, ainsi qu'à l'histoire, la mémoire et l'actualité des migrations et des conflits contemporains.

Il s'appuie sur l'exemple de la diaspora arménienne installée à Valence, dont le parcours est relaté dans son exposition permanente – en cours de rénovation –, pour proposer une programmation et une médiation qui inscrivent cette histoire particulière dans celle plus large des XX^e et XXI^e siècles. Il privilégie l'approche comparative pour interroger la singularité de cette expérience et sa dimension universelle.



1 – Un équipement structurant de la politique culturelle locale

Afin de développer l'accessibilité à la culture, Valence Romans Agglo a mis en place une politique de diffusion culturelle s'appuyant sur des équipements reconnus d'intérêt communautaire. Ainsi, Le Cpa s'inscrit dans un environnement culturel d'une grande richesse au sein du Département Culture et Patrimoine : Conservatoire de musique et de danse, Service Patrimoine – Pays d'art et d'histoire (PAH), Réseau de lecture publique, Archives, Les Clévos, Le Train théâtre et le Train cinéma, l'École supérieure d'art et de design. L'Agglo impulse également une activité culturelle dynamique grâce à un réseau partenarial important avec nombre d'associations ou d'institutions : la Comédie de Valence-CDN Drôme-Ardèche, Lux Scène Nationale, L'Équipée, le cinéma Le Navire, Jazz Action Valence, le Musée d'arts et d'archéologie, etc.

Par ailleurs, Valence accueille plusieurs antennes des universités grenobloises et forme le premier pôle universitaire délocalisé de France avec des formations universitaires en Science, technologie et sport, en Droit, économie, gestion et commerce, en Développement territorial, environnement, agriculture et tourisme, en Arts, lettres et langues.

Enrichissant l'offre existante, le Centre du Patrimoine Arménien développe son projet en partenariat et complémentarité avec ces structures.

De fait, Le Cpa est un établissement culturel original à l'échelle du territoire de l'agglomération déjà doté de nombreux équipements : porteur de valeurs humanistes et doté

d'une ambition citoyenne, il est le seul dont les activités sont intrinsèquement liées à la recherche en sciences humaines et sociales.

Sa dénomination « Centre du Patrimoine Arménien » renvoie au concept défini par le Conseil de l'Europe comme « un ensemble de ressources héritées du passé que des personnes considèrent, par-delà le régime de propriété des biens, comme un reflet et une expression de leurs valeurs, croyances, savoirs et traditions en continuelle évolution. »

Le Cpa est situé en milieu urbain dans la ville-centre du département de la Drôme et de la Communauté d'agglomération. Ville stratégique et pôle culturel au cœur du sillon rhodanien, entre Alpes et Méditerranée, Valence compte près de 70 000 habitants et la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo plus de 220 000.

À ce jour, il constitue une expérience patrimoniale singulière au sein des lieux consacrés à l'histoire des migrations : il est en France, à notre connaissance, le seul établissement public à retracer l'histoire d'une diaspora particulière, à en préserver la mémoire, les objets, les archives¹.

1 Claire Mouradian, *Loin de l'Ararat. Les petites Arménies d'Europe et de Méditerranée*. Catalogue de l'exposition du MUCEM, 2007

2 – De la demande sociale au projet culturel

Le Cpa est une réponse politique à une demande sociale portée par des militants associatifs et révélatrice de la place prise par les descendants de réfugiés arméniens dans la vie de la cité. Ainsi, il convient de l'envisager comme un élément du dispositif mémoriel déployé par les réfugiés arméniens depuis leur installation. Mais il est également le produit d'une négociation : à la faveur de revendication mémorielle et identitaire, le choix politique de la collectivité de tutelle – alors la Ville de Valence – a consisté en la création d'un nouvel équipement culturel à part entière, dont le positionnement compléterait l'offre existante sur le territoire².



• Une demande mémorielle et identitaire

Défendu par des associations d'originaires auprès du maire de Valence, le projet initial visait à créer un « musée-mémorial » pour faire connaître l'histoire du génocide de 1915 et en préserver la mémoire. Pour les militants de la cause arménienne, dont le sentiment était que l'identité de la diaspora s'étiolait, faute d'encadrement notamment, l'objectif était de doter leur communauté d'un outil permettant de former les futures générations, de renforcer son identité, d'en sauvegarder la richesse et l'originalité en évitant son assimilation³.

Il s'agissait donc de créer un musée pour un groupe particulier tandis que les souvenirs devenaient plus lointains, et que le besoin était ressenti de les inscrire dans la durée de l'histoire et de l'identité collective. Ce projet s'inscrivait également dans un contexte plus large : dans les années 1990, de nombreux établissements voyaient le jour autour des grands conflits mondiaux (Lyon et Grenoble en 1992, Besançon et Izieu en 1994). Tandis que le projet évoluait vers l'idée d'un concept plus ouvert, il se heurtait à la difficulté du lieu d'implantation. Il ne sera réactivé qu'en 2001.

• Du lieu pour soi au lieu pour tous

En 2001, le contexte s'avéra très différent : le génocide des Arméniens avait été officiellement reconnu par la France⁴, ce qui rendait moins cruciale la réalisation d'un lieu qui lui serait exclusivement consacré, et par ailleurs, la vague de création de musées dédiés aux conflits du XX^e siècle s'essouffait. L'histoire et la mémoire des migrations étaient davantage présentes dans l'espace public comme l'indiquait l'ouverture annoncée d'une Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration et la multiplication des initiatives consacrées à la reconnaissance des « mémoires d'immigrés » dans différentes villes et régions françaises. Dans cet élan, en 1997-1998, s'est notamment tenue au Musée dauphinois de Grenoble l'exposition *D'Isère et d'Arménie* qui a renouvelé le regard sur la diaspora arménienne en Rhône-Alpes et qui inspirera le scénario du parcours permanent du Cpa.

2 Laure Piaton, *Patrimoine des migrations et institution culturelle*, dans « Lieux de mémoire de l'immigration : un patrimoine national », *Écarts d'identité*, n° 115, 2009

3 Voir l'interview de Noubar Kéchichian, *Les origines du Centre du Patrimoine Arménien*, dans « Les Arméniens de Valence. Histoire et mémoire », *Revue drômoise* n° 515, 2005

4 La loi française du 29 janvier 2001 relative à la reconnaissance du génocide arménien de 1915 contient un article unique : « La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915 ».



Progressivement, les associations arméniennes se sont laissées convaincre de l'intérêt qu'elles auraient à mettre en partage leur histoire en l'inscrivant dans un projet culturel plus large qui renforcerait leur légitimité.

• La création d'un équipement culturel autour de l'exil et des conflits contemporains

Le Cpa a procédé ainsi de plusieurs enjeux : celui porté par les associations visant à conserver une mémoire collective, en tension avec la volonté de la municipalité de ne pas créer un lieu communautaire. Elle proposa donc la mise en place d'une exposition permanente relatant l'histoire de la diaspora arménienne mais en l'inscrivant dans celle plus large des réfugiés et des génocides au XX^e siècle, au sein d'un nouvel établissement culturel consacré à l'exil, aux conflits contemporains, aux réfugiés, aux diasporas. Dans un aller-retour permanent entre le particulier et l'universel, l'expérience diasporique des Arméniens arrivés à Valence dans les années 1920 devint alors le paradigme support au développement de son discours programmatique. Ainsi, le génocide n'était plus le cœur du propos, mais il était appréhendé comme le facteur

de l'exil, dans une problématique recentrée sur le fait migratoire (l'avant, le pendant, l'après)⁵.

Cette volonté d'ouverture s'est traduite dans le lieu retenu pour son implantation, l'ancienne faculté de droit, déconnectée des lieux de mémoire liés à l'installation des réfugiés, contribuant à décroquer les représentations spatiales de la diaspora et à créer un nouveau repère opérant pour l'ensemble des habitants du territoire.

3 – Dans quel état d'esprit ?

Par son approche des sociétés et des cultures, Le Cpa souhaite dépasser la distinction entre lieux de l'autre/lieux de soi pour donner naissance à un projet axé sur la dialectique de l'identité et de l'altérité, du local et du global qui caractérise nos sociétés à l'heure de la mondialisation et de l'ère numérique.

Ainsi, la programmation développée doit contribuer à placer notre territoire au sein d'un espace plus ample, considérant que l'approche par les identités régionales ne permet plus de comprendre une société recomposée par la mondialisation, les vastes migrations et les nouvelles identités en mouvement qu'elles produisent.

La démarche du Cpa doit permettre au visiteur d'établir un rapport critique avec son histoire, sa culture, lui donner une connaissance du passé qui lui fournira des éléments de lecture et d'analyse de questions présentes, et peut-être même de questions pour l'avenir.

⁵ Sur les débats au sein du conseil scientifique lors de la création du Cpa, voir Martine Hovanessian, *Diaspora arménienne et patrimonialisation d'une mémoire collective : l'impossible lieu du témoignage ?* dans « Patrimoine et immigration », *Cahiers de Framespa*, n° 3, 2007

L'objectif est d'encourager le visiteur à penser les différences et les similitudes entre ses propres schèmes culturels et ceux des autres, et de rendre compte de la diversité culturelle des sociétés contemporaines, sur notre propre territoire et au-delà; d'aborder l'histoire et la mémoire dans une logique de compréhension du monde présent. Considérant les préoccupations identitaires et mémorielles, Le Cpa se veut un espace de cohabitation, d'échanges, de médiation, de réflexion et de synthèse.

4 – Le projet d'extension et d'actualisation



Fermé pour travaux depuis mai 2016, Le Cpa rouvrira ses portes à l'automne 2018, et c'est dans le contexte du développement de ses surfaces et de ses activités que le projet d'ethnopôle « Migrations, Frontières, Mémoires » a été envisagé.

Forts du succès des activités de l'établissement durant ses dix années d'existence, les élus de la Communauté d'agglomération ont voté son extension à l'unanimité en décembre 2014. Cette extension du bâtiment d'origine rendra plus optimal l'accueil des publics et facilitera le développement de nouvelles médiations dans des espaces plus adaptés et fonctionnels, en dialogue avec l'ensemble du territoire de l'agglomération.

Le Cpa était jusqu'à présent installé au rez-de-chaussée de l'amphithéâtre de l'ancienne faculté de droit, dans un espace de 450 m². Le projet d'extension lui adjoindra près de 650 m² répartis dans deux autres espaces: le bâtiment administratif de l'ancienne université qui jouxte la cour; un nouvel espace architectural construit sur une partie de la cour, assurant la connexion entre les deux autres bâtiments.

L'exposition permanente restera dans le bâtiment actuel, reliée aux nouvelles composantes architecturales. À la faveur d'une ambitieuse opération de mécénat, elle sera entièrement rafraîchi et ses contenus seront actualisés pour rendre compte des nouvelles connaissances qui ont émergé ces dix dernières années. Il inscrira l'histoire de la diaspora arménienne d'Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre plus large de celle du refuge et des migrations en France.

Ouvert et central, l'espace d'accueil garantira la fluidité de la circulation des visiteurs d'un espace à un autre.

Les trois bâtiments connectés formeront une seule entité architecturale, pensée et construite pour s'insérer harmonieusement dans le tissu urbain. La cour s'ouvrira sur le square Aznavour, créant un espace public convivial au cœur du centre historique.

Les nouveaux espaces se déploieront sur trois niveaux, dans trois corps de bâtiment et autour d'une cour redimensionnée et ouverte sur le quartier. Ils ont été pensés pour garantir un accueil qualitatif et soucieux des visiteurs.



Près de 200 m² d'exposition temporaire se déploieront sur deux niveaux. Ces espaces favoriseront une circulation intuitive du public d'un niveau à l'autre. Afin d'améliorer le confort du public et des intervenants lors des manifestations organisées par Le Cpa, un auditorium d'une centaine de places en gradin sera construit. Il comportera une scène dont la dimension laissera la possibilité d'accueillir des petites formes théâtrales ou musicales.

Afin de développer l'accueil des jeunes visiteurs, les élèves et leurs enseignants en particulier, un nouvel espace sera dédié aux animations pédagogiques. Fonctionnel et muni d'équipements numériques, il facilitera la mise en œuvre d'ateliers en complément des visites d'expositions. Ces temps d'animation en petits groupes favoriseront l'interactivité des activités.

C'est au sein de ces nouveaux locaux, entre autres, que sera mis en œuvre le Label Ethnopôle.

5 – Les réseaux et les partenaires

Le Cpa a un public régional mais une notoriété nationale, voire européenne, notamment grâce à sa politique de travail en réseau et le développement de nombreux partenariats. Cette politique de partenariat, élaborée dans les premières années pour gagner en visibilité, est devenue une véritable culture et un état d'esprit : décroïssonner, construire collectivement, être plus intelligent ensemble.

Le Cpa travaille ainsi avec de nombreux acteurs institutionnels et associatifs locaux dans une perspective de circulation des publics, de mutualisation des moyens et des énergies, mais également de cohérence des propositions faites sur le territoire. Quand ils le fréquentent régulièrement, les usagers perçoivent bien les différentes problématiques qui

animent le lieu et la ligne éditoriale de la programmation. S'il s'adresse à tous les publics sans distinction, il touche essentiellement un public intéressé par l'histoire et les questions de société, parfois engagé ou militant.

À l'échelle régionale, Le Cpa prend part à deux réseaux mémoriels majeurs, *Réseau Mémorha* dont il est co-fondateur et administrateur et *Traces – Histoire, mémoires des migrations en Rhône-Alpes-Auvergne*.

*Réseau Mémorha*⁶ regroupe en Auvergne-Rhône-Alpes des lieux et des territoires dédiés à l'histoire et la mémoire des conflits du XX^e siècle ainsi que des chercheurs en sciences humaines et sociales. Ce réseau s'est donné pour mission première d'engager une réflexion sur les enjeux contemporains de transmission de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, sur les nouvelles formes de manifestations mémorielles et sur leur représentation dans l'espace public, à l'échelle locale, mais aussi à l'échelle régionale. Il est également un espace d'échange d'expériences scientifiques et professionnelles, qui associe, dans une démarche comparative, des structures mémorielles européennes (Allemagne, Catalogne, Italie, Suisse).

*Traces*⁷ est un « réseau-forum » qui réunit des associations œuvrant dans le champ social ou culturel, des institutions publiques à vocation patrimoniale ou artistique, des chercheurs en sciences humaines et sociales. Créé en 2000, ce forum fédère des acteurs intéressés par les questions mémorielles liées aux migrations qui ont contribué et continuent à contribuer à l'histoire de la région. Ses objectifs sont de faire connaître et reconnaître dans toutes leurs composantes les migrations passées et présentes, en plaçant au centre des préoccupations les enjeux sociaux, politiques et culturels contemporains⁸.

Au sein de cette association, dans le cadre de l'Ethnopôle, il est envisagé d'animer un séminaire trimestriel et une journée d'étude dans le cadre de la biennale *Traces*, mais également de mettre en place un Répertoire numérique de la recherche sur les migrations en Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Cpa fait également partie du réseau national animé par le Musée national de l'histoire de l'immigration dont il a coproduit la première exposition temporaire en 2006. Il a participé ponctuellement à des journées d'études organisées par le musée, ainsi qu'à la revue *Hommes et Migrations*, et diffuse en région l'exposition *BD et immigration*.

Dans le cadre de son expansion et de la labellisation Ethnopôle, intégrer le *Migration Museums*, Réseau international des musées sur les migrations, serait une perspective intéressante pour le Cpa.

6 <http://www.reseaumemorha.org>

7 <https://tracesrhonealpes.wordpress.com>

8 Abdellatif Chaouite, Marina Chauillac, Philippe Hanus, « La Biennale Traces en Auvergne-Rhône-Alpes. Enjeux d'un réseau d'acteurs régionaux pour penser les mémoires, l'histoire et l'actualité du fait migratoire », *Hommes & Migrations*, vol 1316, n° 1, 2017

6 – Le Cpa et la recherche

Les activités scientifiques, bien que modestes, contribuent également au rayonnement de l'établissement. Reconnu pour sa maîtrise des sujets à caractère mémoriel ou en lien avec l'histoire arménienne, Le Cpa joue notamment un rôle de conseil et d'accompagnement de projets auprès d'acteurs très divers : associations, compagnies de théâtre, équipements culturels, universités populaires, etc. De plus en plus, sa caution scientifique est recherchée, tant sur des aspects scientifiques que sous l'angle de la muséologie ou de la médiation.



Depuis sa genèse, Le Cpa a cependant rencontré des difficultés pour impulser des recherches-actions pourtant indispensables à son renouvellement. Faute de moyens humains et matériels, il a en effet peiné à tisser des liens avec le monde universitaire, sans doute également impacté par l'ambiguïté de sa dénomination qui ne favorise pas une lisibilité claire de son projet scientifique et culturel, ni de sa portée. Il a pu susciter même, de la défiance, voire une certaine condescendance au sein du monde académique et des grandes institutions muséales.

Malgré ces difficultés d'identification du positionnement de la structure, Le Cpa est néanmoins connecté de manière régulière au monde de la recherche. Il associe systématiquement un conseiller scientifique à ses productions (expositions, journées d'étude, publications). À quelques reprises, il a également sollicité la réalisation d'enquêtes ou d'études auprès de chercheurs⁹.

Le conseil scientifique mobilisé pour la création de l'équipement en 2005 a continué d'accompagner les projets de l'équipe au gré des sollicitations¹⁰. Toutefois, en raison de sa spécialisation sur les questions arméniennes, il n'a pas toujours réussi à s'adapter à la diversité des sujets abordés dans la programmation.

En 2013 et 2014, Le Cpa a procédé à la réécriture de son projet scientifique et culturel (PSC) afin de clarifier les thématiques de l'établissement. Il a montré que l'expression de ses problématiques demeure opérante, plus que jamais d'actualité, tout comme le rôle politique et social de l'établissement. En effet, tout en proposant une programmation exigeante et qualitative, Le Cpa ambitionne d'être un passeur, un lieu de vulgarisation scientifique où sont favorisées la convivialité et l'accessibilité des contenus au plus grand nombre. Toutefois, lors de la rédaction de ce projet scientifique et culturel, il est apparu que l'établissement était pénalisé par l'absence d'un pôle universitaire en sciences humaines et sciences sociales à Valence, et qu'il était nécessaire à son bon fonctionnement de développer ses propres actions de recherche.

9 Emmanuel Sapet, Yalan Song, *Huaquiao. Regards sur les présences chinoises à Valence*, 2013 ; Benoit Charenton, Laure Piaton et al., *Un siècle de réfugiés dans la Drôme*, 2017

10 Claire Mouradian, notamment, directrice de recherche à l'EHESS, a accompagné Le Cpa dans l'élaboration du programme *1915-2015 Cent ans du génocide des Arméniens*, et dans le projet d'actualisation du parcours permanent.



Les actions de recherche envisagées n'étaient pas celles strictement appliquées aux collections – archivistiques et photographiques pour l'essentiel – : il s'agissait d'une recherche fondamentale pluridisciplinaire, en vue de produire et de redistribuer des connaissances sur le territoire dans lequel s'inscrit Le Cpa, de saisir la dynamique de ce territoire à travers son histoire, mais aussi dans sa dimension contemporaine – en considérant notamment les expériences des migrants aujourd'hui, ainsi que, les manifestations des mémoires dans l'espace public. Les résultats de ces recherches doivent ainsi nourrir le programme des

expositions temporaires autant que celui des colloques et des publications. Elle doit être un support pour les activités de médiation à destination de tous les publics.

La recherche apportera en outre de la valeur ajoutée et un attrait supplémentaire aux nouvelles productions du Cpa susceptibles d'intéresser les visiteurs. Par ailleurs, elle permettra à l'établissement d'étendre sa renommée dans le milieu universitaire où il peine à exister en dehors de son image de lieu à caractère communautaire.

Ainsi, en 2017, pour compléter le PSC de l'établissement davantage orienté sur son projet d'extension, Le Cpa a confié à Véronique Moulinié, directrice de recherche à l'EHESS¹¹ et par ailleurs membre de l'ethnopôle GARAE, la réalisation d'une étude afin d'accompagner l'établissement dans la définition d'un concept original en vue d'une demande de labellisation Ethnopôle. Le concept devait être pertinent au regard de l'actualité de la recherche et en lien avec l'identité de l'équipement.

L'obtention du label doit ainsi permettre à l'établissement de gagner en visibilité et de renforcer ses relations avec la recherche et le monde universitaire.

En s'appuyant sur les axes pluriels qui constituent l'identité du Cpa, les actions et partenariats qui l'ont animé depuis sa création en 2005 et la richesse de recherches qu'il permet d'envisager, il est proposé de créer à Valence, au sein du Cpa, un Pôle régional de ressources en ethnologie sur le thème « Migrations, Frontières, Mémoires ».

11 Directrice de recherche, CNRS, LAHIC



L'ethnopôle

« Migrations, Frontières, Mémoires »

Le choix du concept « Migrations, Frontières, Mémoires » prend sa source dans la programmation et les problématiques travaillées par le Cpa depuis les dix dernières années. Ces thématiques fortes, constituent son identité et son unicité. Ce choix résonne également avec le dynamisme de la recherche et l'actualité de ces questions dans nos sociétés.

Les mouvements migratoires, imposés ou choisis, temporaires ou définitifs, du village vers la métropole, au-delà des frontières nationales, et désormais à l'échelle intercontinentale, sont une des expériences essentielles de notre temps. Notons enfin que ces axes problématiques trouvent une résonance particulière en région Auvergne-Rhône-Alpes, frontalière avec l'Italie et la Suisse.

Par le choix de ce concept, le Pôle régional de ressources en ethnologie du Cpa se dote d'une identité propre. Tout se réappropriant certains questionnements, il se distingue des ethnopôles déjà labellisés¹² et participe à l'enrichissement des champs de réflexion couverts par le label.

Les champs de réflexion ouverts par l'ethnopôle « Migrations, Frontières, Mémoires » sont larges afin qu'ils résonnent le plus amplement possible avec les saisons culturelles développées par Le Cpa. Les programmes élaborés avec le conseil scientifique préciseront pour trois ou quatre ans les axes qui seront plus particulièrement travaillés.

Toutefois, il convient de considérer ces trois items de manière articulée, ainsi que leur portée sur les territoires de l'Ethnopôle.

12 À ce jour neuf ethnopôles sont labellisés : Le GARAE, Salagon, La Fabrique des patrimoines en Normandie, l'Institut occitan (InOc Aquitaine), le Centre français du patrimoine culturel immatériel (CFPCI), l'Institut culturel Basque (ICB), le CMTRA / Musiques, territoires, interculturalités, Ornans / Pays de Courbet-Pays d'artiste, Champlitte / Réinventer les musées populaires.

1 – L’inscription du Pôle de ressources en ethnologie dans ses territoires

Distinguée dès 1931 par Roger Bastide dans la Revue internationale de sociologie, Valence – et ses alentours – est une ville emblématique de la présence arménienne en France : 10 % de sa population aurait une origine arménienne, conséquence d’arrivées successives depuis le début du XX^e siècle. Cette présence qui frappe le visiteur est d’autant plus lisible qu’elle prend racine dans le centre historique de la ville.

Par ailleurs, Valence est située le long du corridor rhodanien, voie de circulation pérenne depuis la plus haute antiquité, mais également à la confluence Isère-Rhône. Valence se trouve donc être une «ville étape» entre le Lyonnais, les Alpes et la Méditerranée. Cette ville et son territoire anciennement industrialisés ont donc été le réceptacle de nombreux mouvements migratoires d’échelles variées, comme l’immigration de ces voisins européens (Suisse et Italie). Ce que les géographes appellent l’effet carrefour se manifeste notamment à travers les sites industriels rhodano-isérois qui ont recruté de nombreux travailleurs immigrés depuis le XIX^e siècle dans la mégisserie, la papeterie, le textile, la métallurgie ou encore la mécanique. Par ailleurs, de nombreux aménagements fluviaux mis en œuvre par la CNR, tels que les grands barrages, ont nécessité de forts contingents d’ouvriers étrangers. Cette liste non exhaustive pourrait être complétée par les ouvriers agricoles saisonniers du Maghreb, employés dans l’arboriculture.

À ces groupes d’individus en migration, il convient d’ajouter – outre les Arméniens – des populations ayant fui des conflits militaires ou persécutées par des dictatures : juifs étrangers et républicains espagnols à la fin des années 1930, mais aussi réfugiés du sud-est asiatique à partir de 1975, bien représentés dans la région romano-valentinoise.

Aujourd’hui encore, le territoire de l’agglomération valentinoise et plus largement du département voient l’arrivée ou le passage de nouvelles populations migrantes.

2 – Migrations et frontières

«Si la carte du monde est aujourd’hui tracée de frontières diverses – qu’elles soient géographiques, ethniques, nationales ou culturelles, entre autres, au fondement de nos sociétés modernes se trouvent les mouvements migratoires humains».¹³

La question migratoire est au cœur des débats politiques, médiatiques et sociaux, en France et en Europe, depuis plus de trente ans. Les recherches sont régulièrement convoquées pour alimenter ces débats.

13 Maria Neagu et Olivier Côté, «Frontières, barrières, horizons. Réinterroger l’histoire et les mémoires de la migration», *Conserveries mémorielles* [En ligne], #13 | 2013

Il serait vain ici de tenter d'appréhender dans leur exhaustivité les enjeux et problématiques qui animent la recherche sur les migrations et les frontières et de prétendre les traiter tous au sein de l'Ethnopôle.

Nous devons donc nécessairement nous concentrer sur quelques points saillants en lien avec l'identité du Cpa qui seront discutés avec le conseil scientifique.

Par essence, Le Cpa porte un intérêt particulier à l'histoire des réfugiés et du refuge ainsi qu'aux phénomènes diasporiques du XX^e siècle qui demeurent le cadre de référence de son parcours expographique. Pour autant, depuis la fin du XX^e siècle, facteurs politiques, économiques et écologiques s'ajoutent les uns aux autres, voire s'entremêlent pour enrichir et complexifier cette question. Ils peuvent évoluer en cours de route¹⁴. La traditionnelle distinction entre migrations économiques et politiques, issue de la politique des pays d'accueil qui veulent contrôler les migrations en les catégorisant ne fait plus sens : les nouvelles figures de migrants (sans-papiers, touristes, apatrides, déplacés environnementaux) échappent aux classifications des États. Désormais, les catégories de migrants sont devenues plus floues¹⁵. Ainsi, ce que recouvrent les migrations est une pluralité d'expériences migratoires, de raisons du départ, de stratégies et itinéraires de déplacement, d'ancrage et de statuts dans le pays d'accueil ; tout cela étant variable en fonction des contextes historiques.

Changer de pays, changer de lieu, changer d'aire culturelle : migrer implique un passage qui est à la fois un changement d'État et une transformation d'état¹⁶.

Ainsi, les relations entre frontières et migrations sont indissolublement liées, car il n'y a pas de migrations sans frontières traversées ni de frontières sans transgressions liées aux migrations. Or les frontières relient les hommes et les pays au moins autant qu'elles les séparent. Une frontière est facile à franchir selon les époques, difficile à d'autres. La notion de frontière est polysémique, mais même dans sa seule acceptation géopolitique, elle revêt une multiplicité de sens : juridique, géographique, imaginaire, à distance, assortie de murs, de camps, de prisons et de morts. Mais elle peut aussi libérer ceux qui demandent l'asile pour fuir la torture ou ceux qui sont chassés de leur territoire¹⁷.

En portant un regard anthropologique sur ces phénomènes, les vécus des migrants sont placés au cœur de l'analyse. Considérer leur point de vue revient le plus souvent à revisiter les catégories et concepts fréquemment utilisés mais invalidés par leur expérience. Il convient donc de s'intéresser à la diversité de leurs trajectoires, au caractère multiple et mouvant de leurs identités, à leur capacité à choisir entre elles et à en inventer de nouvelles par croisements et créations. On s'intéressera également à leurs luttes contre les discriminations, les rapports de domination et d'exclusion, à leurs initiatives et productions culturelles.

14 Anna Neubauer, « Regard anthropologique sur la problématique des migrations » dans Fenneke Reysoo et Christine Verschuur (dir.), *Femmes en mouvement. Genre, Migrations et nouvelle division internationale du travail*, Actes du colloque de l'IUED, 2004

15 Catherine Wihtol de Wenden, « Frontières et migrations », *Revue d'éthique et de théologie morale*, vol. 296, n° HS, 2017

16 Nancy L. Green, « Trans-frontières : Pour une analyse des lieux de passage », *Socio-anthropologie* [En ligne], 6 | 1999

17 Catherine Wihtol de Wenden, op. cit.

Les migrants occupent une place importante dans la mise en images actuelle de notre monde en mouvement. Ils génèrent une multitude de représentations, de récits et de discours. Les migrants y figurent, sous la forme de types, de personnages, de sujets parfois. Mais que rendent visible ces images et ces discours ? Avec quelles intentions et par quels acteurs sont-ils fabriqués ? Il s'agira ainsi de réfléchir à la production des images et des imaginaires sur les « migrants » dans l'espace public, dans les champs médiatiques et artistiques.

Ces préoccupations rejoignent le travail mené depuis son origine par Le Cpa sur les questions liées à l'identité, à la représentation de l'altérité, de l'actualité, de l'histoire, de la mémoire. Dans cette perspective, le service des Publics du Cpa a développé plus spécifiquement un programme autour de la photographie. Cette médiation s'inscrit dans une dynamique territoriale induite par l'essor d'un Pôle image dans l'agglomération autour de La Cartoucherie. L'enjeu de ce programme est d'encourager la réflexion autour de l'image photographique à travers la rencontre des œuvres, la découverte de la création, et de réfléchir aux enjeux de la photographie dans ses divers usages et pratiques.

3 – Mémoires des migrations et des frontières

« Nos mémoires sont définies par la perspective qu'on leur donne, et chaque action de la mémoire commence toujours dans le présent, même si c'est dans le passé que la mémoire trouve son origine »¹⁸

Dans le contexte de l'affirmation des mémoires dans l'espace public ces trente dernières années, les mémoires des migrations ont gagné en visibilité, à l'échelle locale et nationale. Des travaux universitaires interrogent les usages du passé et les thèmes de la reconnaissance des « mémoires d'immigrés » mais aussi les formes inédites de valorisation de ce que certains appellent « patrimoine de l'immigration ».¹⁹

Intrinsèquement, les frontières ont des mémoires et les mémoires ont des frontières : les frontières géopolitiques entre des pays sont liées aux mémoires collectives et individuelles, et ce, de façon problématique et contradictoire. Entre deux pays, à chacun sa mémoire, à chacun ses frontières ?²⁰

De même, à la pluralité des migrations répond celle des mémoires : la mémoire des migrants qui lie et délie leurs repères mémoriels individuels aux références mémorielles collectives des sociétés qu'ils quittent et de celles qui les accueillent²¹ ; celles des formes qu'elles revêtent selon les acteurs ; celle des politiques publiques et des processus de patrimonialisation à l'œuvre²².

18 Paola Corti. « Musées des migrations : mémoire publique et célébrations nationales en Argentine et en Italie », *Migrations Société*, vol. 149, n° 5, 2013.

19 Noël Barbe, Marina Chauviac (dir.), *L'immigration aux frontières du patrimoine*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Ethnologie de la France », 2014.

20 François Soulages et Alejandro Erbetta (dir.), *Frontières & mémoires, arts & archives*, 2015

21 Maria Neagu et Olivier Côté, « Frontières, barrières, horizons. Réinterroger l'histoire et les mémoires de la migration », *Conserveries mémorielles* [En ligne], #13 | 2013

22 Marianne Amar, Hélène Bertheleu et Laure Teulières (dir.), *Mémoires des migrations, temps de l'histoire*, 2015

• Mémoire et patrimonialisation

La patrimonialisation des migrations, comme tout processus patrimonial, est le résultat de la conjugaison d'efforts de plusieurs acteurs, tant privés que publics.

De par ses origines, Le Cpa est un exemple d'établissement culturel au cœur des processus de patrimonialisation induits par l'extension de la notion de patrimoine, et par les demandes de reconnaissance sociale et politique qui s'y trouvent impliquées, notamment en termes de représentations, d'enjeux mémoriels ou de politiques de la mémoire.

À travers son expérience, comparée à d'autres, il est possible d'appréhender les politiques publiques mises en œuvre, le récit produit par les institutions muséales ou culturelles, les interactions avec les demandeurs. Il permet de considérer également la place des créations artistiques et culturelles des migrants²³, dans ces établissements qui restent souvent animés par l'objectif d'inscrire les migrations dans le récit national ou d'illustrer et de perpétuer une identité et une mémoire communautaires²⁴.

• Patrimoine des migrations

Longtemps inscrite dans une invisibilité liée à une certaine conception d'une immigration dite « de travail », les migrations en France ont désormais acquis une certaine reconnaissance historique et patrimoniale, ce dont témoigne la création du Cpa (2005), après lui, celle du Musée national de l'histoire de l'immigration (2006), avant cela et encore aujourd'hui, les expositions du Musée Dauphinois²⁵. L'idée que le patrimoine national comporte aussi des éléments liés aux apports culturels et identitaires de populations venues d'ailleurs paraît aujourd'hui acquise, même si les questions liées à sa préservation, sa valorisation et son appropriation collective demeurent ouvertes. En effet, si les lieux de mémoire de l'immigration font sens pour un public averti ou concerné par la migration, pour lesquels ils agissent en qualité de support de mémoire, ils ne font encore l'objet que de très peu de préservation.

Là où le patrimoine paraît raconter une histoire collective immuable et revêtir l'identité stable de ce qui se transmet de manière linéaire, les migrations sont marquées par le mouvement, la fluidité, le provisoire et donc la complexité. Dès lors, l'émergence d'un patrimoine des migrations conduit à s'interroger tant sur le concept de patrimoine que sur la définition et le périmètre retenu pour parler des migrations²⁶. Quelle histoire le patrimoine de l'immigration raconte-t-il ? Ou à l'inverse, quelle histoire se raconte et se légitime à travers lui ? De quelle manière, pour qui et pourquoi ? Comment émerge la conscience de l'existence de ce patrimoine ? De quelle nature sont les lieux de la transmission ?²⁷

23 Michel Wieviorka, *Inscrire l'immigration dans le récit national*, dans Alexandra Poli, Michel Wieviorka, Jonna Louvrier, « La Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Quels publics ? », *Hommes & Migrations*, hors-série, octobre 2007.

24 Ramon Grosfoguel, Yvon Le Bot et Alexandra Poli, « Intégrer le musée dans les approches sur l'immigration », *Hommes et migrations*, 1293 | 2011, 6-11.

25 Le Musée dauphinois aborde la question migratoire depuis 1982 et première une exposition intitulée *Le romans des Grenoblois*. Voir Jean-Claude Duclos, « L'immigration au cœur du Musée dauphinois » dans *Ecartis d'identité*, n°108, 2006

26 Noël Barbe, Marina Chauviac, op. cit.

27 « Le patrimoine de l'immigration en France et en Europe : enjeu social et culturel ». Actes du colloque organisé par l'association Génériques, dans *Migrance*, n° HS, 2013



Modalités d'action

1 – Le cadre

• Le mode de gestion

Le Centre du Patrimoine Arménien est depuis le 1^{er} janvier 2017 un service en régie directe de la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo. Il a été créé en 2005 par la Ville de Valence, transféré le 1^{er} janvier 2010 à la communauté d'agglomération Valence Agglo Sud Rhône-Alpes.

Valence Romans Agglo vote annuellement son budget de fonctionnement et d'investissement, assume les charges d'exploitation du bâtiment et les salaires de son personnel, agents titulaires de la fonction publique territoriale, contractuels et vacataires.

Ses collections (propriétés et dépôts) ont été transférées elles aussi le 1^{er} janvier 2010 avec les biens meubles et immeubles dans le cadre du transfert de la compétence « Aménagement entretien et gestion des équipements culturels ».

• Le budget

Avant sa fermeture, le budget affecté au Cpa par la collectivité s'élevait à 320 000 dont 95 000 euros pour son fonctionnement. En 2018, son budget a été porté à 430 000 euros dont 120 000 euros pour son fonctionnement. Le budget affecté à la mise en œuvre du label est estimé à 56 000 euros en 2018 et pourra varier selon les projets et les financements complémentaires qui seront mobilisés.

• L'équipe

En 2018, l'équipe sera renforcée par 3 EQT et sera composée comme suit : une responsable de service (Cat. A), une chargée du service des publics et des relations publiques (Cat. A), un coordinateur de la recherche et des réseaux (Cat. A), une médiatrice en charge de l'action éducative et des ressources (Cat. B), une médiatrice en charge de l'action culturelle et de la communication (Cat. B), deux secrétaires chargées d'accueil (Cat. C).

Sur ces effectifs, un temps plein sera spécialement dédié à la mise en œuvre de l'Ethnopôle avec un coordinateur de la recherche et des réseaux à 80 % et une médiatrice en charge des ressources à 20 %.

Le recrutement d'un coordinateur de la recherche et des réseaux en CDD d'un an renouvelable (selon convention) interviendra consécutivement à l'obtention du label. Il assurera la gestion opérationnelle du Pôle de ressources sur les plans scientifique, technique et

administratif. Notamment, il participera à la conception et à la mise en œuvre de la politique de l'établissement en matière de recherche, à l'échelle régionale, nationale et internationale et animera le conseil scientifique.

2 – Le conseil scientifique

Attaché au Cpa, l'ethnopôle « Migrations, Frontières, Mémoires » n'est pas adossé à un laboratoire de recherche en particulier mais sera accompagné par un conseil scientifique pluridisciplinaire ouvert.

De taille modeste, ce conseil scientifique devra être réuni une fois par an pour accompagner la définition des grandes orientations du projet scientifique. Il apportera son éclairage sur les projets et programmes, en évaluera la pertinence à la lumière de chacune des disciplines, suggèrera des réorientations, des pistes complémentaires et facilitera la mise en place de partenariats en apportant ses connaissances, voire ses réseaux, et proposera des collaborations.

Parallèlement, sans que cela ne soit étanche, une « équipe opérationnelle », plus restreinte mais aussi plus engagée dans la conduite du projet, voire dans la conduite de recherches, sera constituée autour de chaque programme.

• Membres qualifiés du conseil scientifique :

Karen Akoka • Sociologue, Maître de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre

Hélène Bertheleu • Sociologue, Maître de conférences à l'Université François Rabelais de Tours, CITERES

Cristina del Biaggio • Géographe, Maîtresse de conférences à l'Université Grenoble-Alpes, Pacte

Abdellatif Chaouite • Psychologue et anthropologue, rédacteur en chef de la revue *Écarts d'identité*, Réseau Traces - Histoire mémoires et actualité des migrations en Rhône-Alpes-Auvergne

Marina Chauliac • Anthropologue au ministère de la Culture, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et chercheuse associée à l'IAC/CEM

Jordi Font Agullo • Directeur du Musée Mémorial de l'exil (MUME), La Jonquera (Espagne)

Olivier Givre • Anthropologue, Maître de conférences à l'Université Lumière Lyon 2 et chercheur à l'UMR EVS-CREA

Anouche Kunth • Historienne, Chercheuse au CNRS, IRIS, EHESS

Claire Lévy-Vroélant • Sociologue, Université Paris 8, LAVUE

Sarah Mekdjian • Maîtresse de conférences à l'Université Grenoble-Alpes, Pacte.

Laure Teulières • Historienne, Maître de conférences à l'Université Toulouse-Jean Jaurès.

Swanie Potot • Sociologue, Chargée de recherche au CNRS, URMIS



Programme d'actions

2018-2021

La création de l'Ethnopôle doit permettre au Cpa d'affirmer sa position de lieu ressource et d'expertise en Auvergne-Rhône-Alpes, et à une échelle plus large, sur les problématiques de migrations, de frontières et sur les questions mémorielles induites. Le programme d'action sera mis en place avec le conseil scientifique, mais sa vocation sera plurielle.

1 – Les activités scientifiques

Les actions de recherche seront développées dans le cadre de projets triennaux ou quadriennaux par l'organisation de colloques, de journées d'étude, d'enquêtes ciblées.

Il s'agira également de développer et d'entretenir des collaborations étroites avec d'autres partenaires scientifiques locaux et internationaux, de promouvoir l'Ethnopôle auprès des institutions et instances scientifiques nationales et internationales par la participation à des journées de réflexion professionnelles, des colloques, etc.

La diffusion de la recherche via l'action culturelle pourra elle-même être le prétexte à une approche plus réflexive sur nos pratiques professionnelles mais également sur la portée de nos actions de médiation et leurs effets : que s'est-il passé lors de ces opérations ? Quelles sont les réactions du public ? Qu'a-t-on montré et selon quels partis pris ? Ainsi, la médiation développée autour de la recherche peut devenir elle-même un terrain pour penser les passés mis au jour et la manière de les médiatiser.

2 – Un pôle de ressources

• Le centre de documentation

Au sein des nouvelles surfaces aménagées dans le cadre du projet d'extension, des espaces ont été plus particulièrement réservés pour accueillir l'Ethnopôle et abriter les ressources documentaires qui seront mises à la disposition des chercheurs.

Lors de sa création, Le Cpa s'est doté d'un centre de documentation regroupant des ouvrages généralistes relatifs aux génocides, aux migrations et aux diasporas (environ 1400 ouvrages), ainsi que des revues sur les mêmes thèmes.

La création de l'Ethnopôle va donner l'occasion à l'établissement de réactiver cette mission et de relancer sa politique d'acquisition et de diffusion. Il s'agira en 2018 de doubler le budget consacré aux acquisitions et celui dédié aux abonnements afin de proposer aux chercheurs et étudiants un fonds le plus complet possible en lien avec le concept «Migrations, Frontières, Mémoires».

Un espace propre à cette mission sera aménagé à partir de septembre 2018 dans le bâtiment en cours d'extension. Il sera doté de 100 mètres linéaires de rayonnage pour accueillir le fonds, d'un poste de travail et de la WIFI.

• Le site internet

Le Cpa a entrepris la refonte de son site internet. Un espace en ligne sera particulièrement dédié à la recherche et à la présentation des activités de l'Ethnopôle.

Pour affirmer ses fonctions, il proposera une bibliographie aussi complète que possible, eu égard à l'immensité de la littérature disponible en français, en anglais, en espagnol, en italien. Elle sera mise en ligne pour poser clairement sa thématique.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association Traces, un Répertoire de la recherche et des projets sur les migrations en Auvergne-Rhône-Alpes sera déployé. Il recensera les travaux universitaires passés, en cours et à venir sur ce territoire, sera un espace pour signaler les restitutions.

Un développement particulier sera prévu sur le site internet du Cpa pour qu'il soit également possible d'accéder à l'inventaire exhaustif des fonds conservés au Pôle de ressources et, pour partie, de visualiser les collections et archives conservées par l'établissement. Dans cette perspective, deux modules, avec leur base de données propre (documentaire et collection) seront intégrés au futur site web.

Au-delà de la valorisation de nos fonds d'archives, nous ambitionnons par la mise en ligne de nos collections de démocratiser l'accès aux sources mémorielles. Cette question se pose ardemment s'agissant des mémoires des migrations, notamment dans le cas des réfugiés arméniens pour qui le départ implique le plus souvent de laisser derrière soi tout ou partie de ce que l'on possédait, et se double de la destruction.

• La formation

L'Ethnopôle est également envisagé comme un espace de formation : pour les étudiants d'une part, qu'il pourra accompagner dans la mise en place de projets de recherche et d'enquête ; pour l'équipe du Cpa également, par les savoirs qui y seront produits et qui lui permettront de développer ses connaissances fondamentales sur la thématique et ses enjeux ; enfin, l'Ethnopôle pourra organiser des formations à l'attention de groupes professionnels confrontés à ces sujets (monde du social, de la santé, de l'animation touristique, etc.).

3 – Diffusion et valorisation

• La médiation de la recherche

Malgré le dynamisme de la recherche sur les migrations depuis ces vingt dernières années et ce, toutes disciplines confondues, cette dernière demeure peu valorisée, et peine à exister dans l'espace public. Or, les institutions patrimoniales et culturelles nous semblent des espaces privilégiés pour contribuer à la diffusion de la recherche et à la compréhension de ces phénomènes par le grand public : la transmission des nouvelles connaissances et des apports de la recherche est pour nous un enjeu majeur.

De par sa démarche, Le Cpa se rapproche de la philosophie de l'éducation populaire, aussi aspirons-nous dans le cadre de l'Ethnopôle à ouvrir des espaces d'échanges et de co-construction avec les usagers du lieu et les publics rencontrés sur le territoire. Nous visons ainsi à explorer de nouvelles démarches de transmission et d'acquisition de savoirs, en direction des publics parfois difficiles à appréhender par les modes de transmission « traditionnels ». Nous entendons participer à la constitution d'une connaissance partagée, où la culture n'est pas seulement envisagée comme un objet de consommation ou de contemplation, un outil de normalisation ou d'appartenance communautaire, mais avant tout comme porteuse de sens et de significations, d'ouverture et de rassemblement.

Des cycles de conférences seront ainsi régulièrement organisés pour partager avec le public les réflexions portées au sein de l'Ethnopôle, lui permettre de comprendre comment se construit la connaissance et son évolution. Ces conférences pourront également rendre compte de travaux menés par d'autres mais entrant en résonance avec nos propres préoccupations.

Enfin, les activités scientifiques de l'Ethnopôle ont vocation à irriguer largement l'action culturelle développée par Le Cpa, et ce sur un temps long. Elles se déclineront sous forme d'expositions, de catalogues, de dossiers pédagogiques, de projections, de projets d'éducation artistique et culturelle. Ainsi, elles pourront donner lieu à des résidences artistiques, susciter des ateliers de médiation, la réalisation de documentaires, etc.

• Communication

La mise en visibilité de la recherche et des activités de l'Ethnopôle se déploiera plus particulièrement sur le site internet du Cpa au sein d'un espace dédié.

Il rendra compte des projets passés, présents et à venir. Il y sera fait écho de l'ensemble des actions portées à notre connaissance sur les thématiques « Migrations, Frontières, Mémoires » en Auvergne-Rhône-Alpes, éventuellement au-delà, sous la forme d'un

agenda. Cet espace sera une porte d'entrée sur les ressources mises à disposition des chercheurs et du public et il permettra de valoriser les recherches-actions en cours ou de les restituer. Le Répertoire de la recherche sur les migrations en Auvergne-Rhône-Alpes sera également un espace d'information pour les porteurs de projets en quête d'idées et de partenaires.

Le site internet accompagné de son « carnet Hypothèses » permettra également de mettre en ligne le compte-rendu de journées d'étude, de colloques ou de publications, de mettre en lumière des expériences mémorielles et artistiques, des articles, etc.

Dans le cadre d'une politique éditoriale ciblée, les actes de colloque feront l'objet d'une publication imprimée systématique avec éventuellement, à terme, la constitution d'une collection.

4 – Calendrier prévisionnel

2018

• Mars

Recrutement d'un chargé de mission coordinateur de l'Ethnopôle

• Juin

Mise en ligne des fonds documentaires et archivistiques

• Octobre

Proposition d'un programme triennal de recherche et d'action culturelle

Ouverture du Centre de ressources

• Novembre

Journée d'étude dans le cadre de la biennale Traces

• Au cours de l'année

Projet « Les Arméniens en Rhône-Alpes »

Phase 1 : dans le cadre d'un partenariat avec les Editions Lieux-dits et la Bibliothèque Nubar de l'UGAB, réalisation d'une synthèse de la connaissance produite sur les Arméniens en Auvergne-Rhône-Alpes depuis leur installation au début du XX^e siècle. Cette recherche sera réalisée par Boris Adjémian, chercheur associé à l'Imaf, conservateur de la Bibliothèque Nubar de l'UGAB et rédacteur en chef de la revue *Études arméniennes contemporaines*. Elle sera accompagnée d'une collecte d'archives familiales, photographiques notamment, visant à enrichir les fonds conservés par Le Cpa et communiqués au public. Ce travail servira de base à l'élaboration de projets autour du patrimoine culturel immatériel de la diaspora arménienne en France.

2019

- **Projet « Les Arméniens en Rhône-Alpes »**

Phase 2: Suite de l'étude et publication en ligne

- **Déclinaison du programme de recherche**
- **Organisation d'un séminaire trimestriel autour des recherches produites en Auvergne-Rhône-Alpes**
- **Mise en ligne du répertoire de la recherche et des projets sur les migrations en Auvergne-Rhône-Alpes**

2020

- **Organisation d'un séminaire trimestriel autour des recherches produites en Auvergne-Rhône-Alpes**

- **Projet « Les Arméniens en Rhône-Alpes »**

Phase 3: Parution d'un beau-livre aux Editions Lieux-Dits dans la collection « Mémoires des migrations » dirigée par Jean-Luc de Ochandiano, historien, chercheur associé au LARHRA (Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes) et organisation de rencontres autour du livre

- **Organisation d'une journée d'étude dans le cadre de la biennale Traces 2020**
- **Déclinaison du programme de recherche**

2021

- **Exposition « Le monde des camps »**

Réalisation d'un catalogue d'exposition, cycle de conférences et projections

- **Projet « Les Arméniens en Rhône-Alpes »**

Phase 4: Intégration d'une nouvelle borne multimédia dans le parcours permanent du Cpa

- **Élaboration d'un nouveau programme quadriennal de recherche**

Bibliographie indicative

« Activités marchandes et pratiques de la frontière », *Territoire en mouvement*, 2016, n°29, <https://tem.revues.org/3312>.

Agier, Michel : *La condition cosmopolite. L'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire*, Paris, La Découverte, 2013

Agier, Michel et Madeira, Anne-Virginie : *Définir les réfugiés*, Paris, PUF, Coll. La Vie des Idées, 2017.

Akoka, Karen : *La fabrique du réfugié à l'OFPRA : du consulat des réfugiés à l'administration des demandeurs d'asile, 1952-1992*, Thèse de sociologie sous la direction de Patrick Weil et Alain Tarrius, Université de Poitiers, 2012.

« Amis ? Ennemis ? Relations entre mémoires », *Témoigner entre histoire et mémoire*, 2014, n°117.

Amilhat-Szary, Marie-Laure : *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, Paris, PUF, 2015.

Amilhat-Szary, Marie-Laure : « La frontière au-delà des idées reçues », *Revue Internationale et Stratégique*, 2016, vol. 102, n°2, pp 147-153.

Angoustures, Aline, Kévonian, Dzovinar et Mouradian, Claire : *Réfugiés et apatrides. Administrer l'asile en France (1920-1960)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017.

Aniceto, Lucas : *Archéologie de la frontière*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2017.

Avarquez, Sophie et Harlé, Aude : « Consommer à la frontière : usages et perceptions en territoire catalan », *Territoire en mouvement*, 2016, n°29, <https://tem.revues.org/3047>

Bagault, Céline : « Entretien avec Michel Agier : habiter la frontière », *Sciences Humaines*, 2013, vol. 249, n° 6.

Barbe, Noël et Chauliac, Marina : *L'immigration aux frontières du patrimoine*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, Coll. Ethnologie de la France, n°28, 2014

Barou, Jacques et Poinsot, Marie (coord) : « Migrations en création », *Hommes et migrations*, n° 1297, 2012

Barrère Céline et Lévy-Vroélant Claire : *Hôtels meublés à Paris : enquête sur une mémoire de l'immigration*, Créaphis, collection « Lieux Habités », 2012.

Bertheleu, Hélène : *Mémoires des migrations en France. Du patrimoine à la citoyenneté*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016.

Cavatorta, Giovanna : *Discours et pratiques sur le retour de l'Italie vers le Sénégal : pour une anthropologie de l'échec à l'époque du transnationalisme*, Thèse d'anthropologie, sous la direction de Jonathan Friedman et Michela Fusachi, Paris, EHESS, 2014.

Chaouite, Abdellatif, Chauliac, Marina, Hanus, Philippe & Mekdjian, Sarah : « La Biennale Traces en Auvergne-Rhône-Alpes : Enjeux d'un réseau d'acteurs régionaux pour penser les mémoires, l'histoire et l'actualité du fait migratoire ». *Hommes & Migrations*, 1316,(1), 2017.

Chavarochette, Carine ; Demanget, Magali et Givre, Olivier : *Faire frontières. Raisons politiques et usages symboliques*, Paris, Karthala-MSM-M, 2015.

Chiarini, Silvia : *Anthropologie d'une construction identitaire et territoriale. Le cas des vallées occitanes d'Italie*, Thèse d'anthropologie, sous la direction de Diogini Albera, Université d'Aix-Marseille, 2016.

Ciarcia, Gaetano : « Du stigmaté comme emblème. Le cumul des mémoires à Ouidah, ancien comptoir négrier », *Ethnologie française*, 2016, vol. 46, n°4, pp 691-700.

- Comte, Emmanuel: *La formation du régime européen de migration, de 1947 à 1992*, Thèse de doctorat en histoire des relations internationales, sous la direction d'Eric Bussière, Paris IV, 2014.
- Crahay, Frédéric: «Tourisme mémoriel», *Témoigner entre histoire et mémoire*, 2014, n°117, pp 151-152.
- Michèle Baussant, Marina Chauliac, Irène Dos Santos, et al. (dir) «Des passés déplacés. Mémoires des migrations», *Communication*, 2017, n°100.
- Del Biaggio, Cristina: «Un mur aux portes de l'Europe», *Vacarme*, vol. 63, n°2, 2013.
- Dullin, Sabine et Forestier-Peyrat, Etienne: *Les frontières mondialisées*, PUF, Coll. La vie des Idées, 2015.
- Évelyne Ritaine, Laurence Pillant, Louise Tassin et al. (dir.), «Effets-frontières en Méditerranée: contrôles et violences», *Cultures & Conflits*, n° 99-100, 2015.
- Alice Corbet, Jean-Baptiste Duez et Lila Belkacem (dir.), «Expériences migratoires et transmissions mémorielles», *Revue Asylon(s)*, juillet 2014, n°12.
- Yvan Gastaut et Catherine Withol de Wenden (dir.), «Frontières», *Hommes & migrations*, n°1304, 2013
- Garcia, Dominique et Le Bras, Hervé: *Archéologie des migrations*, Paris, La Découverte, 2017.
- Green, Nancy L. et Waldinger Roger: *A Century of Transnationalism: Immigrants and their Homeland Connections*, Urbana & Chicago, University of Illinois Press, 2013.
- Narguesse Keyhani, Sylvain Laurens, Rachida Brahim et al. (dir.) «La production officielle des différences culturelles», *Cultures & Conflits*, 2017, n°107.
- Anouche Kunth, *Exils arméniens. Du Caucase à Paris (1920-1945)*, Paris, Belin, coll. Contemporaines, 2016.
- Leblanc, Guillaume et Brugère, Fabienne: *La fin de l'hospitalité*, Paris, Flammarion, 2017.
- Le Bras, Hervé: *L'âge des migrations*, Partis, Editons Autrement, 2017.
- Masure, François: *Devenir français? Approche anthropologique de la naturalisation*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2014.
- Milazzo, Josepha: «Migrations internationales et variations sur l'échelle du village global dans la mondialisation», *E-migrinter*, 2016, n°14.
- «Minorités en Europe. Langue(s), Culture(s), Intégration(s), Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain» – *Cahiers du MIMMOG*, 2015, n°13.
- Noiriel, Gérard: *Immigration, antisémitisme et racisme en France*, Paris, Fayard, 2017.
- Poinsot, Marie et Weber, Serge: *Migrations et mutations de la société française. Etat des savoirs*, Paris, La Découverte, 2014.
- Rieutort, Laurent et Spindler, Jacques: *Le tourisme de mémoire. Un atour pour les collectivités locales*, Paris, L'Harmattan, 2015.
- Streiff-Feynart, Jocelyne: «Penser l'étranger. L'assimilation dans les représentations sociales et les théories sociologiques de l'immigration», *Revue Européenne des Sciences sociales*, 2013, vol. 51, n°1-2, pp 65-93.
- Streiff-Feynart, Jocelyne et Poutignat, Philippe: «Vivre sur, vivre de la frontière. L'après transit en Mauritanie et au Mali», *REMI*, 2014, vol. 30, n°2, pp 91-111.
- Withol de Wenden, Catherine: *Migrations, une nouvelle donne*, Paris, Editions de la Fondation des sciences de l'homme, Clamecy, 2016.
- Potot Swanie: «Mobilités intra-européennes: quel accueil pour les indigents? Roms roumains en France», *Savoir/Agir*, 2016/2 (N° 36), p. 53-58